

Réf: Dossier 417668

Avis de constitution

SOCIETE « ASD »

Siège Abidjan, Cocody , les deux plateaux vallons,
juste derrière le siège de NSIA PARTICIPATIONS., Lot
1414, Ilot 2 pltx

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASD »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tous pays et particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- L'assistance et les soins médicaux à domicile ;
- L'évacuation sanitaire y compris hors de la Côte d'Ivoire ;
- Les soins ambulatoires ;
- La prise de participation en tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises ou sociétés, dont le commerce ou l'industrie serait similaire à ceux de la présente société ou de nature à en favoriser le développement ;
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou tous les objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody , les deux plateaux vallons,
juste derrière le siège de NSIA PARTICIPATIONS., Lot
1414, Ilot 2 pltx

Dirigeant(s) Mme COULIBALY NATOGOMA GON EPOUSE
SORO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06529 du 01/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39674/GTCA/RC/2025 du 01/07/2025

